

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	L	C	L	C	Rapport reçu le 08/04/2013.	
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	L	C	L	C	Questionnaire complété reçu le 20/03/2013.	
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	07/03/2013	C	C	C	C		
		Marquage des navires ²		C	C	C	C		
		Marquage des engins ²		C	C	C	C		
		Marquage des DCP				C	C		
		Fiches de pêche à bord ²		C	C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	07/03/2013	C	C	C	C		
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	C	C	C	C		
2.4.			Pour PS 17/09/2012	C	C	C	C		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	L	P/C	C	P/C	Certaines informations obligatoires non fournies :type de navire, type d'engin, informations sur le propriétaire.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C		
3.3.	Rés. 12/11	Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	Capacité de référence					
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		C	C	C	C		
				N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ciblant SWO et ALB.	
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	C	C	C		

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire de moins de 24m opérant hors de sa ZEE.		
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	C	C	L	C			
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/C	N/C					
3.8.		Information des accords d'accès	07/03/2013			N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007	C	C	C	C			
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15 m	N/C	N/C	L	C	Rapport reçu le 08/04/2013..		
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN ²	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
5. Statistiques obligatoires										
Captures nominales										
5.1.		• Pêcheries côtières	30/06	L	C	L	C			
		• Pêcheries de surface	30/06	C	C	C	C			
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
Prises et effort										
5.2.	Rés. 10/02	• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
		• Pêcheries de surface	30/06	C	C	C	C			
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
Fréquences de tailles										
5.3.		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
		• Pêcheries de surface	30/06	C	C	C	C			
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
Dispositifs de concentration de poissons (DCP)										
5.4.		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins	30/06	L	P/C	L	P/C	Données déclarées combinées avec celles des senneurs de l'UE-France.		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	N/C	N/C	L	C		
6.3.		Rapport sur les tortues marines ²	07/03/2013	C	P/C	C	C	Indiqué dans IOTC-2012-SC15-NR07.	
6.4.	Rés. 12/04	Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/C	N/C	L	C	.	
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ni ressortissant national identifié dans des activités de pêche supposées INN. activités de pêche.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Transbordements en mer interdits. Aucun palangrier opérant dans la zone de compétence de la CTOI.	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A		
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	C	P/C	C	C	Couverture de 13% des captures totales.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer (< 24m) ²	Depuis le 01/07/2010	C	P/C	C	C		
9.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire de moins de 24m opérant hors de sa ZEE.	
9.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	07/03/2013	N/C	N/C	C	P/C	A indiqué que les premiers résultats sont attendus en 2013.	
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	C	C	C	C		
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun patudo congelé importé ou exporté.	
10.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.3.		Rapport annuel ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/A	N/A	N/A	N/A		
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne reçoit pas de navires étrangers dans ses ports.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	L	P/C	L	P/C		
11.3.		Autorité compétente désignée		N/C	N/C	N/C	N/C		
11.4.		Périodes de notification préalable		N/C	N/C	N/C	N/C		
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne reçoit pas de navires étrangers dans ses ports.	
11.6.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

Commentaires sur le niveau d'application par la France (territoires) des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par la France (territoires) des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9^e session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à la France (territoires) par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

- | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 10/02 (données de base exigibles). Le CdA a noté les difficultés que la France (territoires) rencontre pour fournir les données sur ses pêcheries artisanales et a reconnu que la gestion de ces petits navires est difficile et coûteuse. Notant cependant que la France (territoires) est en train de mettre en place un Système d'informations halieutiques, le CdA ENCOURAGE la France (territoires) à poursuivre ses efforts pour améliorer dès que possible la situation en matière de déclaration des données. |
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 11/04 (programme régional d'observateurs). Le CdA ENCOURAGE la France (territoires) à fournir des informations sur la couverture des observateurs de terrain. Le CdA note les difficultés rencontrées par la France pour mettre en place le programme d'observateurs sur ses senneurs du fait des problèmes de piraterie (depuis 2009) et a noté l'engagement de la France (territoires) à poursuivre ses efforts pour mettre en place ce programme dans sa flotte. |
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 09/02 (plan de développement des flottes). Le PDF a été soumis comme requis, mais certaines incohérences demeurent pour SWO/ALB. La France (territoires) s'est engagée à soumettre un PDF révisé. |

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de la France (Territoires).

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par la France (territoires) des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA10 en 2013.

Après examen du Rapport d'application 2013 de la France (territoires), le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

- | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas déclaré les données de prises et effort et de fréquences de tailles pour ses pêcheries artisanales, comme exigé par la rés. 10/02. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni son résumé SSN , comme exigé par la rés. 12/13. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni les informations requises, comme exigé par la rés. 10/11. |